



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

COMMUNIQUÉ

**GOVERNEMENT
DE LA FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES**

Séance du 30 septembre 2021

Table des matières

<u>LA CRÉATION D'UNE CONFÉRENCE INTERMINISTÉRIELLE JEUNESSE AU MENU DU PROCHAIN CODECO</u>	<u>3</u>
<u>LE GOUVERNEMENT RENFORCE LA PRÉSENCE DE LA CULTURE SUR LES MÉDIAS DE PROXIMITÉ.....</u>	<u>5</u>
<u>CULTURE : 15,7 MILLIONS D'EUROS POUR LE REDEPLOIEMENT ET LA RELANCE DE LA CELLULE DE VEILLE</u>	<u>6</u>
<u>PLAN DE RELANCE EUROPÉEN : SOUTIEN À LA NUMÉRISATION DE CONTENUS AUDIOVISUELS ET À LA CRÉATION DE JEUX VIDÉO EN FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES</u>	<u>8</u>
<u>CONTACTS PRESSE.....</u>	<u>10</u>

La création d'une Conférence interministérielle Jeunesse au menu du prochain Codeco

A l'initiative de la Ministre de la Jeunesse, Valérie GLATIGNY, et du Ministre-Président de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Pierre-Yves JEHOLET, le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a décidé de déposer sur la table du prochain comité de concertation un projet de création d'une Conférence interministérielle de la Jeunesse. Cette instance pourrait réunir l'ensemble des niveaux de pouvoir (fédéral, régions, communautés) compétents dans des domaines touchant à la jeunesse afin de répondre de façon cohérente et transversale aux attentes et besoins des jeunes.

La Ministre de la Jeunesse, Valérie GLATIGNY : *« La pandémie a montré que les jeunes, qui ont aussi été durement impactés par celle-ci, avaient besoin d'être davantage entendus. Les Assises de la Jeunesse leur ont permis de s'exprimer et de partager leurs attentes, leurs espoirs et leurs idées. La mise en place d'une Conférence interministérielle de la Jeunesse permettra de réunir l'ensemble des ministres compétents à chaque niveau de pouvoir afin de concrétiser les attentes des jeunes de façon transversale et cohérente. »*

Le Ministre-Président, Pierre-Yves JEHOLET : *« Depuis le début de la pandémie, les différents gouvernements, tant des entités fédérées que le Gouvernement fédéral, n'ont eu de cesse de se réunir, de se mobiliser afin de faire face ensemble à cette crise sanitaire historique. Aujourd'hui, la mise en place d'une Conférence interministérielle de la Jeunesse devra mettre cette dynamique de coopération, cette mobilisation générale au service de notre jeunesse, nous permettre de l'écouter mais surtout de répondre à ses attentes par l'élaboration d'actions transversales aux différents gouvernements de notre pays.»*

Les Assises de la Jeunesse en Fédération Wallonie-Bruxelles, initiées par Valérie GLATIGNY, ont été lancées le 26 juin dernier. Le point de départ d'un été à la rencontre des jeunes aux quatre coins de la Wallonie et de Bruxelles. Cette tournée, assurée par l'association Scan-R, a permis de récolter la parole de la jeunesse francophone. Un rapport final, formulant une série de propositions et de recommandations, sera prochainement finalisé, à l'instar du rapport « Être jeune en 2021 » du Forum des Jeunes.

Le Ministre-Président et la Ministre de la Jeunesse souhaitent que les propositions des jeunes soient relayées au sein d'une Conférence interministérielle de la Jeunesse. Cette instance réunirait l'ensemble des ministres compétents dans les domaines touchant à la jeunesse au sein des différents niveaux de pouvoir de la Belgique fédérale (ex : le logement au niveau régional ; les jobs étudiants au niveau fédéral ; la mobilité ; le climat ; la pauvreté infantile ; etc.) afin d'agir de façon cohérente et transversale, chaque ministre étant par ailleurs chargé d'implémenter les mesures relevant de sa compétence afin d'aider la jeunesse à tourner la page du COVID19.

La proposition formulée par la Fédération Wallonie-Bruxelles vise à intégrer l'ensemble des niveaux de pouvoir de la Belgique fédérale (autorité fédérale, régions et communautés).

Contact presse

Samy Sidis, Porte-parole de Valérie GLATIGNY

Ministre de l'Enseignement supérieur, de l'Enseignement de la Promotion sociale, de la Recherche scientifique, des Hôpitaux universitaires, de l'Aide à la jeunesse, des Maisons de justice, de la Jeunesse, des Sports et de la Promotion de Bruxelles

Samy.sidis@gov.cfwb.be

+32 474 79 01 38

Nicolas Reynders, Porte-parole de Pierre-Yves JEHOLET, Ministre-Président

nicolas.reynders@gov.cfwb.be

+32 473 27 14 79

Le Gouvernement renforce la présence de la Culture sur les médias de proximité

Le programme culturel « Décod'Art » diffusé sur les médias de proximité est relancé pour une deuxième saison grâce à un subside octroyé par le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Ce financement s'inscrit dans la volonté de la ministre de la Culture Bénédicte Linard et du Gouvernement de soutenir la visibilité du secteur culturel dans le cadre de la reprise post-crise sanitaire.

Ce programme vise à promouvoir les artistes de la Fédération Wallonie-Bruxelles, faciliter l'accessibilité de l'art et encourager l'intérêt pour l'art, valoriser les disciplines artistiques les moins connues, promouvoir les événements artistiques, assurer l'éducation permanente portant sur la place de l'art, et stimuler le lien avec le public via les réseaux sociaux.

La première saison de « Décod'Art », qui comprenait 10 éditions de 13 minutes, a reçu un accueil très positif et s'est avérée un succès, notamment sur les réseaux sociaux. Le Réseau des médias de proximité avait par ailleurs rendu le programme accessible à un large public en le sous-titrant et un programme bonus avait été réalisé en soutien aux artistes en décembre.

L'objectif de cette deuxième édition, qui devrait se composer de 12 épisodes, est de produire un programme culturel transversal diffusé sur l'ensemble des Médias de Proximité et valorisant les artistes de l'ensemble du territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Cette initiative montre la collaboration efficace qui peut se nouer entre nos différents médias de proximité, au bénéfice de l'ensemble des publics.

« Faire voyager l'art et la Culture, faciliter son accès au plus grand nombre, notamment via nos médias de proximité, fait partie de mes priorités. La première saison de ce programme culturel a rencontré son public, principalement auprès des 18-35 ans. Je me réjouis de découvrir les nouvelles émissions qui vont, d'une part, participer à visibiliser les talents dont regorge notre Fédération Wallonie-Bruxelles et, d'autre part, faire en sorte que la Culture dans toute sa diversité soit accessible à de plus en plus de personnes », conclut la ministre de la Culture Bénédicte Linard.

Contact presse

Lauriane Douchamps, Porte-parole de Bénédicte LINARD, Vice-Présidente

Ministre de l'Enfance, de la Santé, de la Culture, des Médias et des Droits des femmes

lauriane.douchamps@gov.cfwb.be

+32 497 17 20 57

Culture : 15,7 millions d'euros pour le redéploiement et la relance de la cellule de veille

Le **Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles** poursuit son soutien au secteur culturel face à la crise du Covid-19. En effet, sur proposition de la ministre de la Culture, **Bénédicte Linard**, un montant de **15,7 millions d'euros** a été débloqué ce **jeudi 30 septembre** et permettra un accompagnement sur le long terme, notamment au travers d'aides au redéploiement et de la relance de la cellule de veille afin d'éviter les faillites de certains opérateurs culturels.

La première cellule de veille, dont l'appel s'est clos en avril 2021, avait permis d'indemniser **92 opérateurs culturels pour un montant de 3,6 millions d'euros**.

Ce dispositif offrait une réponse adaptée aux besoins urgents des opérateurs culturels de la Fédération Wallonie-Bruxelles les plus en difficulté - subventionnés structurellement ou ponctuellement et fonctionnant en grande partie grâce à des recettes propres - , et d'éviter toute faillite parmi eux.

Depuis lors, les lieux et opérateurs culturels ont cependant continué de subir des fermetures, complètes jusqu'au 9 juin, partielles jusqu'en septembre, et des pertes de recettes.

« La page de la crise du Covid n'est pas encore tournée pour le monde culturel et ses conséquences se feront encore sentir pendant des mois, voire des années. C'est pourquoi nous entendons depuis le départ inscrire notre soutien financier dans le long terme et continuer de soutenir les opérateurs, notamment via la relance de la cellule de veille », indique la ministre de la Culture Bénédicte Linard.

Afin de mettre en place ces nouvelles aides, le premier appel de la cellule de veille a été évalué par les services du Gouvernement et, sur la base d'une concertation avec le secteur, le périmètre d'intervention et les modalités d'application du critère de viabilité ont été adaptés pour répondre au mieux aux besoins des opérateurs lors de ce second appel.

La **relance de la cellule de veille** permettra de poursuivre la logique d'accompagnement individualisé des opérateurs culturels dont la survie financière est menacée. Une attention particulière sera accordée à la dépendance aux recettes de billetterie. Cette mesure concerne tant les arts de la scène que les arts plastique, l'éducation permanente, le cinéma et audiovisuel, etc. Ce mécanisme sera accessible aux opérateurs jusqu'au 31 décembre 2022.

De plus, une **aide au redéploiement** va également être proposée. Celle-ci permettra de soutenir les opérateurs - en particulier, les petites structures de création (compagnies de théâtre, groupes et ensemble musicaux...), pour qu'ils puissent reprendre leurs activités.

En effet, certains d'entre eux n'avaient pu bénéficier des aides de la première cellule de veille car ils ne pouvaient démontrer une menace sur la viabilité financière. Ce soutien est néanmoins nécessaire pour pouvoir redémarrer leurs activités, réengager le personnel, relancer une création abandonnée, reprendre les répétitions permettant la diffusion d'un spectacle ou concert.

Contact presse

Lauriane Douchamps, Porte-parole de Bénédicte LINARD, Vice-Présidente

Ministre de l'Enfance, de la Santé, de la Culture, des Médias et des Droits des femmes

lauriane.douchamps@gov.cfwb.be

+32 497 17 20 57

Plan de relance européen : Soutien à la numérisation de contenus audiovisuels et à la création de jeux vidéo en Fédération Wallonie-Bruxelles

Les deux premiers appels à projets s'inscrivant dans le cadre du projet de « numérisation des secteurs culturels et médiatiques en Fédération Wallonie-Bruxelles » issu du Plan de reprise et de résilience européen vont être lancés, sur proposition de la ministre de la Culture et des Médias Bénédicte Linard, par le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles. D'ici 2024, plusieurs appels à projets seront ainsi lancés pour un montant total de 5 millions d'euros.

Le premier concerne la numérisation et la valorisation d'œuvres audiovisuelles et sonores, le second concerne le soutien à la production de nouvelles œuvres digitales natives, avec cette année, et pour la première fois en Fédération Wallonie-Bruxelles, un soutien culturel à la création de jeux vidéo !

Dans le cadre du plan de reprise et de résilience européen, le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a soumis un projet de « Numérisation des secteurs culturels et médiatiques » pour un montant total de 16 millions d'euros, dont font partie ces deux premiers appels à projet approuvés ce jeudi 30 septembre.

Ceux-ci sont une première concrétisation de ce projet. Ils visent à renforcer la diversité culturelle, d'une part par le biais de la numérisation et de la mise à disposition des œuvres audiovisuelles et sonores produites en FWB, et d'autre part par un soutien à la production de nouvelles œuvres audiovisuelles numériques natives, comme les jeux vidéo.

- Le premier appel à projet concerne **la numérisation, la conservation mais aussi la valorisation d'œuvres audiovisuelles et sonores** (films, archives sonores, captations diverses, podcast...) afin de constituer et de conserver une collection d'œuvres possédant un intérêt esthétique, technique et historique permanent pour la FWB. L'objectif de ce projet est également d'assurer l'accès et la médiation vers les publics.
- Le second appel à projet vise à soutenir **la création et l'innovation dans le domaine du jeu vidéo**, un champ de l'industrie audiovisuelle jusque-là peu valorisé. Ces aides, qui iront de 25.000 à 75.000 euros, permettront de financer un projet de jeu vidéo dans sa phase initiale de prototypage, une des premières étapes clés dans la création d'un jeu vidéo. Elles visent à stimuler les écritures personnelles et singulières adaptées au web, la création d'univers, de "gameplay", de graphismes innovants, via l'utilisation de nouvelles technologies.

« Si le secteur du jeu vidéo est déjà soutenu au niveau économique notamment par les régions (et peut être bientôt à travers le mécanisme fiscal du Tax Shelter), c'est la première fois qu'une aide « culturelle » au secteur sera mise en place en Fédération Wallonie-Bruxelles. Celle-ci a été pensée pour être complémentaire aux autres aides économiques disponibles en Belgique, pour occuper un territoire jusqu'ici délaissé, celui du développement et du prototypage, dans une optique de renforcement de la portée culturelle des jeux. Le secteur du jeu-vidéo est un écosystème en pleine croissance en Wallonie et à Bruxelles, grâce à la créativité de nos studios

locaux mais aussi à l'excellence reconnue de nos écoles », souligne la ministre des Médias Bénédicte Linard.

D'autres appels à projets dédiés aux œuvres digitales natives seront lancés au fur et à mesure du déploiement du plan de reprise.

Contact presse

Lauriane Douchamps, Porte-parole de Bénédicte LINARD, Vice-Présidente

Ministre de l'Enfance, de la Santé, de la Culture, des Médias et des Droits des femmes

lauriane.douchamps@gov.cfwb.be

+32 497 17 20 57

Contacts presse

Nicolas Reynders, Porte-parole de Pierre-Yves JEHOLET, Ministre-Président

nicolas.reynders@gov.cfwb.be

+32 473 27 14 79

Xavier Gonzalez, Porte-Parole de Frédéric DAERDEN, Vice-Président

Ministre du Budget, de la Fonction publique, de l'Égalité des chances et de la tutelle sur Wallonie-
Bruxelles Enseignement.

xavier.gonzalez@gov.cfwb.be

+32 479 86 59 11

Lauriane Douchamps, Porte-parole de Bénédicte LINARD, Vice-Présidente

Ministre de l'Enfance, de la Santé, de la Culture, des Médias et des Droits des femmes

lauriane.douchamps@gov.cfwb.be

+32 497 17 20 57

Olivier Schotte, Porte-parole de Valérie GLATIGNY

Ministre de l'Enseignement supérieur, de l'Enseignement de la Promotion sociale, de la Recherche
scientifique, des Hôpitaux universitaires, de l'Aide à la jeunesse, des Maisons de justice, de la Jeunesse,
des Sports et de la Promotion de Bruxelles

olivier.schotte@gov.cfwb.be

+32 488 48 93 83

Jean-François Mahieu, Porte-parole de Caroline DESIR

Ministre de l'Éducation

jean-francois.mahieu@gov.cfwb.be

+32 476 54 55 75